

Sur les parties Sud et Ouest de l'île, la lune sera quasi intégralement entourée par le disque solaire. Sur les franges Nord et Est, l'éclipse sera partielle. Le maximum d'obscuration du soleil aura lieu à 14h09.

Il s'agit d'une éclipse annulaire et la lune ne va pas recouvrir en totalité le soleil, laissant une portion de soleil visible. Pendant la phase d'éclipse, dans l'obscurité, il sera tentant de regarder directement le soleil. Mais les effets du rayonnement solaire restent tout de même nocifs pour les yeux.

### **L'effet "blanc d'oeuf "**

Selon Damien Melithe, opticien optométriste chez Optique de Bourbon, *"la lumière se décompose de trois façons. Les rayons Ultra-Violets (UVs) ne sont pas visibles. Puis il y a la partie visible du spectre et la partie rayon infrarouge. Les UVs au niveau de la rétine vont entraîner du vieillissement de manière générale.*

*Les rayons infra-rouges ont un effet thermique sur la rétine, qui va faire coaguler toutes les cellules. On peut assimiler le phénomène à des protéines de blanc d'œuf qu'on fait chauffer et qui durcit et devient blanc",* explique-t-il.

### **Une blessure profonde peut entraîner la cécité**

En voulant regarder directement le soleil, une photo-blessure à la rétine va se créer, avec des zones de brûlures. L'œil va conserver un anneau irréversible. En fonction de la profondeur de la lésion, le cerveau peut supprimer un dégât partiel. Sinon, une blessure profonde peut entraîner la cécité.

Quant à l'utilisation de matériel de type masques de soudure, radiographies ou verre fumé, elle est à exclure :

### **Les enfants sont particulièrement exposés**

Les enfants constituent un public particulièrement exposé lors d'une éclipse. La structure de l'œil n'est pas totalement terminée. *"Ils ont une transparence de l'œil supérieure à un adulte au niveau du cristallin. Il n'ont pas de protection et sont plus sensibles au phénomène de brûlure. Il faut bien conserver les lunettes, même pendant la phase où le soleil est masqué, qui est en fait la phase la plus dangereuse"* conclut Damien Melithe.

La Préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont émis une série de consignes à respecter, notamment sur la route et en mer lors de l'éclipse.



## Communiqué de presse

Saint-Denis  
Le 18 juillet 2016

# Observation de l'éclipse annulaire de soleil du 1<sup>er</sup> septembre 2016 Recommandations pour une observation sans danger

Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016, une éclipse annulaire du soleil sera visible à La Réunion de (12h20 à 15h40). Le maximum d'obscurité du soleil aura lieu à 14h09. Sur les parties Sud et Ouest de l'île, la lune sera intégralement entourée par le disque solaire ; sur les franges Nord et est, l'éclipse sera partielle. L'observation du phénomène sera dépendante des conditions météorologiques.

L'Agence de santé océan Indien (ARS OI) recommande les bonnes pratiques de prévention des accidents oculaires. La direction régionale des douanes et droits indirects ainsi que la direction des entreprises, de la concurrence, de consommation, du travail et de l'emploi coordonnent leurs actions de contrôle sur les lunettes d'observation du phénomène. La sécurité routière préconise quelques éléments de sécurité pour que ce moment fort ne soit pas terni par un comportement dangereux susceptible de provoquer un accident de la circulation.

### Quels sont les risques oculaires ?

L'observation sans précaution d'une éclipse de soleil est susceptible d'entraîner des lésions ophtalmologiques graves et irréversibles. Les risques oculaires auxquels expose une observation directe du soleil, sont de deux natures :

- lésions cornéennes à type de kératite, liées essentiellement aux ultraviolets, douloureuses mais réversibles en quelques jours ;
- lésions rétiniennes à type de brûlures rétiniennes liées à l'effet thermique du rayonnement solaire et à un effet photochimique sur les cellules rétiniennes particulièrement fragiles. Ces lésions peuvent altérer définitivement la vue.

### Munissez-vous de lunettes spéciales

Pour observer cet événement dans de bonnes conditions de sécurité, il est indispensable de se munir de lunettes spéciales de protection complètement opaques à la lumière normale. Vous pourrez vous les procurer auprès d'un opticien ou dans certaines pharmacies.

Afin d'être certain que les lunettes sont bien conformes, il convient d'être vigilant et de vérifier qu'elles portent le marquage « CE ». Elles doivent par ailleurs être accompagnées d'une notice d'information rédigée en langue française, précise et compréhensible, comprenant notamment le nom et l'adresse du fabricant ou de son représentant dans l'Union Européenne ainsi que les avertissements d'utilisation et toute autre préconisation utile.

En prévision de cet événement, le Pôle Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie légale de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et les services de la direction régionale des douanes et droits indirects de La Réunion coordonnent leurs actions de contrôle afin de s'assurer que les lunettes à éclipse mises à disposition du public de manière gratuite ou payante soient conformes à la réglementation en vigueur.

Il est également conseillé de limiter à quelques minutes les observations du soleil et d'effectuer un temps de pause entre deux observations afin de reposer les yeux.

### **Précautions élémentaires de sécurité routière**

Ce phénomène va entraîner un flux important de véhicules dans des conditions de luminosité dégradée. La sécurité routière préconise aux automobilistes de :

- respecter les distances de sécurité
- ne pas stationner dans des endroits dangereux, mais privilégier le stationnement sur les parkings
- ne pas oublier d'allumer vos feux de croisement pendant l'éclipse
- vous équiper du gilet fluo en cas d'arrêt en bord de route et d'équiper vos enfants
- ne pas traverser les chaussées en dehors des espaces prévus à cet effet.

### **Précautions élémentaires de sécurité en mer**

L'éclipse est susceptible, en fonction des conditions météo-océaniques de favoriser les sorties en mer. Il est rappelé aux usagers de la mer que :

- les conditions météo-océaniques doivent être adaptées à l'observation du phénomène en toute sécurité. Il est déconseillé de sortir en mer en cas d'avis de forte houle et de vent fort.
- le chef de bord est responsable de la sécurité des personnes embarquées et, à ce titre, doit être un relais du message de recommandations pour une observation sans danger à l'égard de ces personnes.

Pour déclencher des secours en mer, appelez le CROSS, depuis le littoral en composant le numéro d'urgence 196, en mer par radio VHF canal 16.

### **Attention**

**Il est recommandé aux personnes ne disposant pas d'équipement de protection adapté de ne pas observer l'éclipse.**

**En aucun cas le soleil ne doit être observé avec des instruments d'optique (jumelles, appareil photographique...) ni avec des moyens de protection de fortune, comme des verres fumés, les films radiologiques ou de simples lunettes de soleil dont la faculté de protection est très insuffisante.**

Les parents et l'entourage des enfants doivent veiller tout particulièrement à les prévenir et les protéger.